



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II  
À S.E. M. YAHYA ALI MOHAMED AL-ABIAD,  
NOUVEL AMBASSADEUR DU YÉMEN  
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION  
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE\***

*Jeudi 27 mai 2004*

*Votre Excellence,*

C'est pour moi un plaisir de vous accueillir au Vatican tandis que vous présentez les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Yémen près le Saint-Siège. J'ai apprécié les salutations cordiales que vous m'avez transmises de la part du Président, S.E. M. Ali Abdallah Saleh. Je lui offre en retour mes meilleurs vœux chaleureux et j'assure le gouvernement et les citoyens de votre nation de mes prières pour la paix et le bien-être de la société. Je forme des vœux fervents afin que l'amitié qui s'est développée au cours des dernières années entre la République du Yémen et le Saint-Siège s'approfondisse et soit marquée par des signes supplémentaires de confiance et de respect mutuels. Je vous suis reconnaissant pour vos remarques visant à reconnaître les efforts inlassables du Saint-Siège en vue de promouvoir le dialogue comme instrument de paix et pour atténuer les conflits au Moyen-Orient et dans d'autres parties de notre monde en proie à divers troubles. L'Eglise partage certainement le désir du Yémen d'édifier des bases solides pour la paix sur des principes moraux durables, qui trouvent leur origine dans la dignité fondamentale donnée par Dieu à la personne humaine. En effet, l'activité du Saint-Siège sur la scène internationale découle de cette vision spécifique de la personne humaine, et de la conviction que si celle-ci est minée ou abandonnée, c'est la base même de la société humaine qui est menacée. Cette perspective de développement exige le progrès de la liberté à travers la reconnaissance politique du devoir de garantir les droits humains. Les plus importants de ces droits sont la liberté d'une pratique religieuse authentique; la possibilité d'édifier et d'entretenir des lieux de culte, y compris ceux pour les minorités ethniques; la participation active de tous les citoyens à la vie civique démocratique et l'accès à l'éducation. Sur la toile de fond de la tragédie humaine provoquée par la tyrannie et la guerre est apparue une opportunité, et même un devoir, pour les nations, d'édifier la paix durable à laquelle aspire la famille humaine (cf. [\*Message pour la Journée mondiale de la Paix 2004\*](#), Introduction). Cela requiert la ferme conviction que la paix est possible, qu'elle peut être enseignée et préservée, et que toute activité de la part de personnes ou de groupes contraires à la paix est inacceptable (cf. *ibid.*, nn. 4-5). Les récents efforts positifs de votre gouvernement en vue de déraciner le mal perpétué par les groupes terroristes ont été salués à juste titre par la Communauté internationale. De

telles initiatives représentent des étapes positives et nécessaires vers l'édification d'une civilisation de l'amour dans laquelle tous les peuples peuvent vivre en sécurité et dans la paix. Depuis l'unification du nord et du sud du Yémen, il y a presque quinze ans, votre gouvernement a mis en place divers programmes dans le but d'améliorer le niveau de vie des citoyens yéménites. Le développement authentique requiert un programme coordonné de progrès national, qui réponde aux aspirations légitimes de tous les secteurs de la société et dont les dirigeants civils et politiques peuvent être considérés comme responsables. En effet, l'histoire humaine nous enseigne toujours plus que si l'on veut que ces programmes produisent des changements durables pour le bien de la société, ils doivent être enracinés dans l'action transparente d'un gouvernement et accompagnés par un système judiciaire impartial, la liberté politique et une véritable presse indépendante. Sans ces bases communes à toutes les sociétés civilisées, l'espérance du progrès, auquel chaque être humain aspire à juste titre, demeure vaine. C'est pour cette raison que j'ai dit en de nombreuses occasions que toutes les formes de corruption représentent un fléau qui est une atteinte à la dignité inviolable de chaque personne et paralysent le progrès social, économique et culturel d'une nation. Monsieur l'Ambassadeur, c'est avec plaisir que j'ai connaissance de l'engagement de votre pays à l'égard des jeunes générations et de la création d'opportunités éducatives à leur égard. En effet, le devoir de l'Etat est d'assurer que tous ses citoyens aient accès à une éducation adaptée et soient préparés pour l'exercice correct de leurs droits et devoirs civiques. Lorsque les écoles, les institutions de formation et les Universités fonctionnent de façon professionnelle et possèdent un personnel doté d'une intégrité personnelle et de l'amour d'enseigner, un motif d'espérance est offert à la nation, et en particulier aux jeunes. L'éducation est un instrument très efficace pour combattre le cycle de la pauvreté qui frappe encore tant de familles aujourd'hui et elle est reconnue de plus en plus par la Communauté internationale comme la voie principale vers la paix. A travers l'enseignement et la socialisation acquises par l'éducation, les filles et les garçons de tous les niveaux de la société sont intégrés dans la vie civique d'une nation et peuvent donc avoir la satisfaction d'y contribuer. L'Eglise catholique, au service de la famille humaine, est ouverte à tous les membres de la société yéménite, sans distinction, en s'efforçant de promouvoir avec eux les valeurs communes à tous les peuples de paix, de justice, de solidarité et de liberté. Sa mission caritative, en particulier en faveur des pauvres et des personnes qui souffrent, forme une partie de son "engagement d'un amour actif et concret envers tout être humain" (*Novo Millennio Ineunte*, n. 49) et elle est déjà très appréciée dans votre pays. Tandis que l'Eglise désire contribuer davantage encore aux programmes de développement humain du pays, il faut également rappeler que la charité chrétienne est toujours plus que la simple aide humanitaire. Pour l'Eglise catholique, ses gestes de charité sont liés de façon indissoluble à la célébration de l'Eucharistie, à laquelle elle puise la force spirituelle nécessaire pour alimenter la vie de son peuple et accomplir sa mission. C'est pour cette raison qu'il est particulièrement important que la communauté catholique de la République du Yémen reçoive l'autorisation - comme cela a déjà été promis - d'édifier une Eglise et un Centre pastoral à Sana'a et que ses biens lui soient restitués à Aden. Votre Excellence, je suis certain que la mission diplomatique que vous commencez aujourd'hui renforcera encore plus les liens de compréhension et de coopération existant entre le Yémen et le Saint-Siège. Soyez assuré que les divers bureaux de la Curie Romaine vous assisteront dans l'accomplissement de votre fonction. Avec mes sincères meilleurs vœux, j'invoque sur vous, sur votre famille et sur tout le peuple du Yémen, une abondance de Bénédiction

---

divines.

\**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.24 pp. 6, 8. © Copyright 2004 - Libreria Editrice Vaticana